

Image not found or type unknown



Feuille de mission en anglais uniquement

Par **Guard**, le **30/04/2014** à **11:41**

Bonjour,
Je rentre dans une période de licenciement, phase 1.
A ce sujet, j'ai une question à laquelle je cherche une réponse.
Je travaille dans un groupe étranger qui utilise l'anglais comme langue de communication pour les échanges internationaux.
Je suis français et habite la France; je parle également anglais.
Ma question est: est-ce qu'une feuille de mission permettant de fixer les grandes lignes pour une année est contestable si elle est délivrée en anglais plutôt qu'en français ?
Mon manager parle les deux langues.
Merci d'avance,
Guard